

ÉTUDE DU
Notaire Vrindts, à Tongres.

LOCATION DE BATIMENTS ET JARDINS.

Lundi, 2 juin 1856, à 11 heures de relevée, il sera procédé, à la requête de l'administration des bourses VAN LANGENAËKEN, dans l'un des locaux des bâtiments de l'école moyenne, précédemment occupés par le collège, rue de la Monnaie, à Tongres, à la location publique pour le terme de 3, 6 à 9 ans :

1° Des bâtiments, cours et jardin, occupé par l'école moyenne et par l'habitation du directeur de cette école, situés à Tongres, rue de la Monnaie ;

2° D'un jardin, situé dans la rue dite Bulkerstraejtje, à Tongres, détenu par Mathieu Vrindts et Henri Mevis.

3° D'un jardin, situé même rue, détenu par Madame veuve Latour.

VERKOOP

VAN EENE MENIGTE

SCHOONE HUISMEUBELN

Op donderdag 12 juny 1856, ten 9 uren 's morgens, zullen de kinderen TOURNAYE, ten huize van den heer Pieter Tournaye, op den grooten markt te Tongeren, door den notaris VRINDTS laten verkoopen :

Eene kwantiteit mobilière effecten, bestaende in keukengerief, stoelen, tafels, coulisse-tafel, kagchels, ledikanten, spiegels, commoden, eenen secrétaire antique, hangschapen, omtrent 60 zigten en zeissen en meer andere voorwerpen.

Onder de spiegels bevindt zich eenen hebbende twee meters hoogte en 1 meter 10 centimeters breedte, omgeven met eenen vergulden raem in den laetsten smaak.

KANTOOR VAN DEN
Notaris Neven, te Tongeren.

PUBLIEK VERKOOP.

Op donderdag den 12 juny, om 1 uer 's namiddags, ten huize van den heer Vanderydt in de Allée-Verte te Tongeren, zal de notaris NEVEN publiek verkoopen : GOEDEREN onder de gemeentens St-Pieter (Holland), Canne, Lanaeken, Freeren, Heur-le Tixhe, Neerrepn, Hern-St-Iubert, Schalkhoven, Bilsen te Ruyckhoven en Hoesselt.

Het al breeder omschreven in de affixien.

Étude de Maître Francken,

NOTAIRE A HOLLOWNE-AUX-PIERRES.

LOCATION PUBLIQUE.

La fabrique de l'église succursale de Herstappe fera procéder, par le ministère du dit notaire FRANCKEN, chez M. Henri-Joseph Lekeu, négociant à Villers-l'Évêque, à la location, par adjudication publique, pour le terme de 3, 6 ou 9 années, savoir :

1° Le mardi, 10 juin 1856,

à 2 heures de relevée, de 10 parcelles de Biens fonds, situés à Othée, Lowaige, Vechmael, Villers-l'Évêque et Herstappe, respectivement exploités par la veuve G. Jorissen, les enfants A. Daenen, P. Baré, Sacré, C. Van Ormelingen, les enfants de J. Daenen, C. Baré, H. Germis, G. Baré, A. Baus et G. Francken, L. Van Ormeiingen, J. Baillien, N. Jeunehomme, B. Toppet, H. Van Ormelingen, J.-T. Donnay et G. Boufflette.

2° Le lendemain,

à la même heure, de 14 pièces de terre situées à Odeur, Crisnée, Herstappe et Lowaige, détenues par C. Creyr, N. Capelle, A. Coheur et la veuve L. Louette, la veuve N. Capelle, T. Brimiouille, G. Wilmont, R.-J. Boufflette, L. Delvaux et par la veuve Germy de Russon.

3° Et le surlendemain,

à pareille heure, de 13 parcelles de terre et verger sis à Odeur, Herstappe et Russon, occupés par P. Dessers et la veuve Lindermans, G. Deschamps, H.-J. Francken, J.-A. Francken, Boufflette, G. Hallet, J.-L. Depaive, H. Germy, A. Depaive et les enfants de M. Depaive, P. Dessers et G. Germy.

S'adresser au notaire pour plus amples renseignements.

BY L. GERRITS-WILMOTS,

IN DE MAESTRICHTERSTRAET,

zyn te bekomen alle soorten van geel en wit WAS, geele en witte WASSE KAERSEN, alsook BOUGES aen civiele pryzen.

ÉTUDE DU
Notaire Delvigne, à Tongres.

COMMUNE D'EBEN-EMAEI.

LOCATION PUBLIQUE

DES

BIENS COMMUNAUX.

Lundi 16 juin 1856, à 8 heures précises du matin, et mardi 17 s'il y a lieu à la même heure, en la maison communale d'Eben-Emael,

Le notaire DELVIGNE, de Tongres, procédera à la requête de l'administration communale du dit Eben-Emael.

A la location publique des BIENS IMMEUBLES appartenant à la dite commune, consistant en :

Terres labourables ; jardins ; prés et pâtures ; y situés en lieux dits 1° hennebille ; 2° les trous ; 3° la pendée ; 4° Fond laine ; 5° hennebille ; 6° grand quaipeu ; 7° grand fond ; 8° la Justice ; 9° la tombe ; 10° pré St-Jean ; 11° Robin thier ; 12° thier au moulin ; 13° thier au romont ; 14° thier de la Berwinne ; 15° Joncqueur ; 16° thier à Hez ; 17° et fond des bruyères, divisés en 240 lots, sections A, B, C, D et E du cadastre, d'une contenance totale de 112 hectares, 62 ares, 57 centiares.

L'on commencera à l'heure précise, par n° 1° hennebille et ainsi de suite d'après les n° des lieux dits.

S'adresser pour les conditions au dit notaire DELVIGNE ou à M. le bourgmestre JOBOGNE, du dit lieu.

Les frais de bail se payent au comptant.

SOCIÉTÉ POUR LE

Remplacement militaire garanti.

GÉRANT : M^r E.-J. HOORICKX, place de la chancellerie, 5° à Bruxelles.

Tongres,	s'adresser à M ^r NEVEN, notaire.
Hasselt,	» » BAPPS, id.
St-Trond,	» » AERTS, id.
Liège,	» » DE LIÈGE, id.
Herstal,	» » COURARD, id.
Theux,	» » J. QUARÉ, négt.
Verviers,	» » FLECHET, notaire.
Huy,	» » MOREAU,
Bas-Oha,	» » A. DUBOIS, receveur.
Hannut,	» » A. DETHIER, négt.

TIR A LA CARABINE.

GRAND CONCOURS A FREEREN

Chez EUSTACHE HAMELS, du 1^{er} juin au 10 août.

Prix magnifiques.

MADAME GUFFENS,

demeurant rue de Liège, n° 38, se présente pour ACCOUCHEUSE JURÉE.

A VENDRE

20,000 KILOG. DE FOIN,

première qualité.

S'adresser chez la veuve GOVAERTS, à Cortessem.

A VENDRE POUR CAUSE DE NON EMPLOI

DEUX CHARS-A-BANCS

POUR UN ET POUR DEUX CHEVAUX.

UNE VOITURE RUSSE,

plusieurs paires de harnais, pour grands et petits chevaux et pour ânes, ainsi que selles et brides pour hommes, dames et enfants.

S'adresser au bureau du journal pour connaître les objets et les prix.

UIT ER HAND TE KOOPEN

Eene KAR van 14 centimeters ;
Eene KAR van 11 centimeters ;
Eene KAR met smael raderen ;
Een PLOEG met twee schulpen.

Zich te adresseren op den bureau van dit blad,

Mademoiselle JACOB, de Liège,

TAILLEUSE DE ROBES,

vient de s'établir à Tongres, rue de Hasselt, n° 55.

Ayant appris parfaitement son art à Liège, elle est à même de confectionner toutes les modes pour dames selon les derniers goûts.

L.-B. DOUGET, RELIEUR,

à l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son domicile chez A. WOUTERS, grand-place, n° 26.

Changement de domicile.

L'imprimerie et la librairie de la veuve J.-P. COLLEE, sont transférées GRAND'PLACE n° 20.

Verandering van wooning.

De drukkery en de boekhandel van de wed. J. P. COLLEE, zyn verplaatst GROOTE-MARKT, n° 20.

A L'HORLOGE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'atelier et le magasin de pendules de salon, de montres à cylindres en or et en argent, de montres ordinaires, et d'horloges en tout genre, de M. C. SMOLDERS et fils, horlogers, sont transférés, rue de Maestricht, n° 59.

JEAN HOSSET, BARBIER,

RUE DES MEMBOURS, N° 10.

Se recommande pour la COIFFURE et la COUPE DES CHEVEUX.

LOUIS MEECKERS-VAN GUTSCHOVEN,

rue de Hasselt, n° 2, à Tongres,

A l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ajouter à son commerce de liqueurs,

UN DÉBIT DE VINS

de toutes qualités, en gros et en détail.

DÉPOT DE PIANOS,

de la maison F. BERDEN et C^o, chez R. NIHOUL, professeur de musique, place du marché, à Tongres. — Echange. Pianos de rencontre, de tous les prix.

Librairie de la veuve COLLEE, à Tongres.

Grand'Place, n° 20.

LE CONGRÈS DE PARIS,

HISTOIRE DE LA GUERRE D'ORIENT,

par E. DE LA BÉDOLLIÈRE, illustrée par JANET LANGE. 1,50

HET BOEK DER KINDEREN VAN MARIA,

Door den E. P. J. BERSET.

In het vlaemsch vertaald door J. VON DEN BUSCH.

Prys 75 centimen.

DE STANDAERD DER WARE DEVOTIE

TOT DE ALLERHEILIGSTE MAEGD.

NIEUWE MAEND VAN MEI.

Prys 2 franken.

NIEUWE MAEND VAN MARIA, door eenen priester van het bisdom van Belley 1,00

NIEUWE MAEND VAN MARIA, naer het fransch, van den E. P. DE SMET. 1,50

VERHEFFINGEN en uitboezemingen van het hart voor de maend van Maria. 0,80

GEEST EN BEOEFENING van de godvruchtigheid tot de H. Maegd, door den E. P. Almeida. 0,90

DE GLORIE VAN MARIA, door den H. Alphonsus de Liguori. 1,40

DE VERHEVENE GODVRUCHTIGHEID tot de H. Maegd Maria, door den E. P. Galiffet. 0,75

NAVOLGING der allerheiligste Maegd Maria. 0,80

DE VROME DIENAER van Maria. 0,80

A LA REINE DES ANGES, lectures de piété courtes et pratiques pour chaque jour du mois de Marie. 0,50

MOIS DE MARIE MUSICAL, ou 31 cantiques notés en plain-chant. 1,00

CHANTS A MARIE pour le mois de mai et les fêtes de la Ste-Vierge ; paroles du R. P. Lefebvre, musique du R. P. Lambillotte. 5,50

Il vient de paraître chez H. TALLIER, éditeur à Bruxelles, et se trouve en vente au bureau du journal.

TARIF GÉNÉRAL

DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Publié d'après les documents officiels.

Taxes pour les voyageurs et les marchandises sur tous les chemins de fer belges. — Taxes pour les lettres et imprimés à destination de la Belgique et de l'étranger. — Taxes pour les dépêches sur toutes les lignes télégraphiques de l'Europe.

Un beau volume in-8°, orné d'une carte des chemins de fer belges. Prix : 1,50.

TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

de BELGIQUE, de FRANCE, des PAYS-BAS, d'ANGLETERRE et du ZOLLVEREIN ;

troisième édition, comprenant l'assimilation officielle des marchandises non dénommées dans le tarif belge.

Un volume in-8°. Prix : 2,50.